

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 11 OCTOBRE 2012

Le Conseil municipal de GRAY LA VILLE s'est réuni le jeudi 11 octobre 2012 à 20h30 sous la présidence du Maire Yvan GUIGNOT, en vertu d'une convocation du 4 octobre 2012.

**Absents excusés et représentés :** Sandrine BILLOTTET, Corinne BLAISE, Pascale ROUX et Danièle TARTRAT ayant donné respectivement pouvoir à Mireille KAMMERLOCHER, Yvan GUIGNOT, Laurent GARCIA et Colette CHAPUIS ; absent ni excusé ni représenté : Eudes POULNOT

**Secrétaire de séance :** Colette CHAPUIS. **Administration :** Françoise VAUCHEY

Le compte-rendu de la séance du 13 septembre 2012 est adopté à l'unanimité.

## TARIFICATION du PERISCOLAIRE :

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, pour pouvoir continuer à bénéficier du soutien du Conseil Général, la structure gestionnaire du périscolaire doit instaurer des tarifs modulés selon les ressources familiales. Une modulation avait déjà été introduite, à la demande de la CAF à la rentrée scolaire 2011/2012 mais avec seulement deux tranches.

Il faut désormais 2 conditions :

- un minimum de trois tranches de QF ou de revenus par foyer
- un écart minimal de 15% entre le tarif le plus bas et le plus haut

Après discussion et examen des calculs et simulations préparés, il est décidé à l'unanimité d'instaurer les tarifs suivants :

coefficients	Repas +1 H d'accueil	Heure d'accueil	Journée vacances sans repas
0 à 680	5€(4€+1€)	1€	8€50
681 à 1000	5€80(4€65+1€15)	1€15	9€30
1001 à 1600 et +	6€20(4.95€+1€25)	1€25	9€70

## Pour les vacances

- pour les enfants extérieurs au R.P.I : repas à 5€ et journée sans repas : 10€30
- pour les sorties 3 tarifs seront appliqués, selon la destination plus ou moins éloignée ( 5€ , 10€ ou 17€ )

## QUESTIONS DIVERSES:

- **Demande de retrait du Syndicat intercommunal de voirie de la Commune de COURCUIRE :** le comité syndical du S.I.V a accepté la demande de retrait de cette commune. Chaque commune faisant partie de ce Syndicat doit se prononcer dans un délai de 3 mois à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2012. Après avoir entendu l'exposé du Maire et des deux délégués présents à la réunion du 18 septembre dernier, le Conseil municipal - par 12 voix contre le retrait et 2 abstentions- déclare ne pas accepter la demande de retrait de COURCUIRE du SIV, arguant qu'elle n'est en aucun cas justifiée et que c'est la porte ouverte à la demande de toute autre commune qui désirerait se retirer sans motivation clairement définie.

- **Stage d'insertion CAE** : le Maire informe les Conseillers qu'il a été contacté par le centre social et culturel CAP'GRAY aux fins d'accueillir pour une période d'immersion en entreprise une personne actuellement sous contrat d'accompagnement vers l'emploi, pour quinze jours. Cette mise à disposition ayant pour but de permettre à ce salarié d'acquérir de nouvelles expériences - notamment dans le domaine des travaux d'entretien extérieur- et de confirmer un projet professionnel, le Conseil municipal se déclare favorable à cette démarche . Les travaux de nettoyage de l'espace public (nettoyage de la voirie, des massifs et préparation du fleurissement d'hiver) se dérouleront sous la responsabilité de l'employé communal.

En conclusion de la réunion, un bilan très positif du **vide grenier du 23 septembre dernier au profit de l'accueil périscolaire intercommunal des Galopins** est fait par Mireille CARQUIGNY, Présidente du Comité des fêtes.

Ce 4<sup>ème</sup> vide grenier du comité des fêtes a connu un énorme succès, grâce à l'investissement de tous : bénévoles, élus, personnel communal, équipe d'animation, à la compréhension des habitants riverains, et aussi...à une météo étonnamment favorable !

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont impliquées !

*Le Maire, Yvan GUIGNOT.*